

23 juin 2017 – n° 22
170058

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

VU les décrets concernant le P.P.C.R. (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) ;

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs suite à la Commission Administrative Paritaire et à la réforme des parcours professionnels ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

* la création de :

- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste de technicien à temps complet
- 1 poste d'agent social à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal 1° classe à temps complet
- 2 postes de brigadier chef principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 25 h
- 2 postes d'adjoint technique principal 2° classe
- 1 poste d'adjoint technique principal 2° classe à temps non complet 28 h
- 3 postes d'adjoint technique principal 2° classe à temps non complet 30 h
- 9 postes de gardien-brigadier de police à temps complet

* la suppression de :

- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 20 h
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 28 h
- 3 postes d'adjoint technique à temps non complet 30 h
- 2 postes de brigadier à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet
- 7 postes de gardien de police à temps complet suite à décrets P.P.C.R.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 23 juin 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 25

Procurations 9

Absente..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (*procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15*), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOuada	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
